



Montréal, le 6 février 2015

AVIS D'EXERCICE D'ÉQUITÉ SALARIALE

Tel qu'exigé par la *Loi sur l'Équité salariale*, Les Technologies de transfert de chaleur Maya Ltée doit réaliser son exercice d'équité salariale.

En conséquence, le présent avis se veut une note destinée aux employés qui travaillaient pour Maya en 2009 mais qui ont quitté l'entreprise depuis, que ledit exercice a été réalisé.

Les personnes salariées ont 60 jours à compter du 9 février 2015 pour demander des renseignements additionnels ou faire des observations. Pour ce faire, elles doivent les transmettre au plus tard le 10 avril 2015 à : Marie-Josée Castonguay, (514) 369-5706, poste 311.

Merci.



Montréal, February 6th, 2015

NOTICE OF WAGE EQUITY EXERCISE

(Exercice d'équité salariale)

As required by law -- the *Loi sur l'Équité salariale* – Maya Heat Transfer Technologies Ltd. must prepare a wage equity exercise.

Consequently, this notice is to advise employees working for Maya in 2009 but who have now left, that the exercise has been done.

Salaried employees have 60 days as of February 9th, 2015 to ask for additional information or make comments. In order to do so, they must contact Marie-Josée Castonguay, (514) 369-5706, ext #311, no later than April 10th, 2015.

Thank you.